

Désignation de l'entreprise		AOC		Néant ☐ *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		Conséquences à titre réévaluatif pratiquées au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	650 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KJ		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KI		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KJ		KN		KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions.	Dont Composants	M2		KP	17 307	KQ		KR
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	198 129	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	48 650	KW		KX	4 471
					KY		KZ		LA	
		Matériel de transport *			LB	27 652	LC		LD	3 173
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *			LH		LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL		LM		
	Avances et acomptes			LN	291 738	LO		LP	7 644	
	TOTAL III									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
		Autres participations			8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	26 311	IU		IV		
TOTAL IV				LQ	26 311	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	968 049	OH		OJ	7 644	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation dégrè * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers du titre hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		1		2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	650 000	IX	650 000	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	17 307	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MI		MK	198 129
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	53 121	
			Matériel de transport		IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	30 826	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE			
	TOTAL III			IV		NG		NH	299 382	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		OW	
		Autres participations			IO		OX		OY	
		Autres titres immobilisés			II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	26 311	2G	26 311	
TOTAL IV			I3		NJ	26 311	2H	26 311		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	975 693	OM	975 693		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-bis-SD 2024

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale, et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2052.

Désignation de l'entreprise AOC

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RI		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	17 307	PW		PX		PY	17 307
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	122 926	QA	16 707	QB		QC	139 633
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	47 579	QE	1 572	QF		QG	49 151
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	23 338	QM	2 820	QN		QO	26 157
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	211 149	QV	21 099	QW		QX	232 248
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		YN	211 149	YP	21 099	YQ		YR	232 248

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM			NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général pro rata (NP + NQ + NR)		NW	Total général pro rata (NS + NT + NU)		NY	Total général pro rata (NV + NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Diminutions de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Ces opérations peuvent être affectées aux charges dans la mesure de 1032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AOC		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstruction des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	I	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6P	6Q	6R
		6S	6T	6U	6V
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise :		AOC										1 2																																							
Adresse de l'entreprise		3 QUAI VOLTAIRE 75007 PARIS										Durée de l'exercice précédent *			0 9																																				
Numéro SIRET *		5 0 2 1 2 5 0 7 3 0 0 0 3 6										Néant ☐ *																																							
												Exercice N clos le,			3 1 1 2 2 0 2 3																																				
												Brut			Amortissements, provisions			Net																																	
												1			2			3																																	
Capital souscrit non appelé		(I) AA																																																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC																																					
		Frais de développement *	CX											CQ																																					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 000										AG	3 000																																				
		Fonds commercial (1)	AH	647 000										AI	647 000																																				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK																																					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																																					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN											AO																																					
		Constructions	AP	17 307										AQ	17 307																																				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	198 129										AS	139 633																																				
		Autres immobilisations corporelles	AT	83 947										AU	75 308																																				
Immobilisations en cours		AV											AW																																						
Avances et acomptes		AX											AY																																						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																																						
	Autres participations	CU											CV																																						
	Créances rattachées à des participations	BB											BC																																						
	Autres titres immobilisés	BD											BE																																						
	Prêts	BF											BG																																						
	Autres immobilisations financières *	BH	26 311										BI	26 311																																					
TOTAL (II)		BJ										975 693										BK										232 248										743 446									
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM	50 000										(50 000)																										
		En cours de production de biens	BN											BO																																					
		En cours de production de services	BP											BQ																																					
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS																																					
		Marchandises	BT	9 389 253										BU	9 389 253																																				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW																																					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	310 853										BY	310 853																																				
		Autres créances (3)	BZ	209 923										CA	209 923																																				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC																																					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 911										CE	2 911																																				
Disponibilités		CF	1 051 844										CG	1 051 844																																					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	69										CI	69																																					
	TOTAL (III)	CJ	10 964 852										CK	50 000																																					
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer	(IV) CW																																																	
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM																																																	
	Écarts de conversion actif *	(VI) CN																																																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 940 545										1A	282 248																																					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		240 000										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR																																	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :										Créances :																													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		AOC		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7.500...)	DA			7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH			3 300 789
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			103 867
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			172 360
	TOTAL (III)	DR			172 360
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			820 139
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV			3 881 502
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			1 040 770
	Dettes fiscales et sociales	DY			324 668
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			2 005 953
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			8 073 031
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			11 658 297
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IF			
		EG			7 252 892
		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AOC
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500.00 Euros
Siège social : 3 QUAI VOLTAIRE

75007 PARIS
R.C.S : 502 125 073 - 2008 B 02633

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2024
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Résultat – Affectation

L'exercice clos le **31/12/2023** fait ressortir un **bénéfice** de **103 867,35** Euros..

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **103 867,35** Euros A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **3 300 788,59** Euros. Il ressort ainsi après affectation à **3 404 655,94** Euros

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir un **bénéfice** de **103 867,35** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat **103 867,35** Euros de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **103 867,35** Euros A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **3 300 788,59** Euros. Il ressort ainsi après affectation à **3 404 655,94** Euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

M. Adrien CHENEL

M. Ollivier CHENEL

